



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 29 mars 05

Groupement enseignement général

Commandant
Nicolas Chambaz
D6

Fiche de stratégie

- **OBJET** : sujet n°4 : face à l'impératif croissant de multi nationalité, reste-t-il une place pour les stratégies purement nationales ?

Selon le Secrétaire-adjoint à la Défense des Etats-Unis, le néo-conservateur Paul Wolfowitz, les conflits actuels et à venir seront de moins en moins traités par des organisations de défense internationales de type OTAN. Il prétend en effet « qu'auparavant ce sont les coalitions qui dictaient les missions alors que désormais ce sont les missions qui déterminent les coalitions ». Autrement dit, la participation de différents pays au règlement d'une crise se fera de plus en plus au cas par cas. Seuls seront concernés les pays à la fois volontaires et capables (« the willing and able »). La seconde guerre du Golfe marque évidemment l'application concrète de cette maxime. A la lumière de cet exemple, il est possible de constater que la multi nationalité, impératif croissant pour reprendre les termes du sujet, peut être organisée de manières très différentes.

Néanmoins, alors que selon Francis Fukuyama, nous sommes toujours, même après le 11 septembre 2001, « à la fin de l'histoire », si les Etats-Unis eux-mêmes sont désormais contraints de prendre des précautions, fussent-elles oratoires, pour tenter de légitimer telle ou telle intervention, il est pertinent de s'interroger sur la place véritable, et ce faisant sur les chances de succès, qui restent à des stratégies purement nationales. S'il n'est besoin de définir la stratégie d'un Etat, qu'il semble néanmoins possible d'assimiler à la conjonction des buts et des moyens poursuivis par ce dernier pour défendre et promouvoir ses intérêts, il convient sûrement d'insister sur le terme *purement*. En effet, le sens du sujet est bien de tenter d'éclaircir dans quelle mesure un acteur étatique est contraint de réduire ses ambitions du fait des contraintes externes de tous ordres. Dans cette optique, il sera possible d'établir que, si le recours croissant à de nombreuses formes d'actions multinationales est un fait, la persistance de stratégies nationales demeure tout autant incontestable. Dès lors, le véritable enjeu est bien de déterminer quel est le meilleur moyen de mettre en œuvre efficacement une stratégie nationale et au prix de quelles concessions.

I. Etat des lieux : le recours croissant à la multi nationalité est incontestable mais recouvre des réalités et des situations très disparates

1. Les Etats-Unis : un acteur en quête de légitimité purement politique dans un monde encore unipolaire

Dans le monde post-moderne, les Etats-Unis sont perçus par beaucoup comme un Léviathan cher à Hobbes. En effet, la volonté apparente d'être l'unique gendarme mondial se conjugue avec la possibilité pratique d'y parvenir. Dépensant à eux seuls plus que tous les autres pays de la planète dans le domaine militaire, ils détiennent désormais une avance technologique et financière apparemment incomparable et incontestable.

Par ailleurs la nouvelle stratégie américaine de défense préventive ou de guerre préemptive recueille l'adhésion de l'opinion publique américaine comme en témoigne la réélection du Président Bush. Dans ce cadre, il ne fait désormais aucun doute que les Etats-Unis seraient capables de rester seuls en Iraq et certains observateurs prévoient même que ce scénario est en train de se réaliser au fil des défections successives à l'intérieur de la coalition.

Pour autant, le Président Bush vient de convaincre sa conseillère en communication, Karen Hughes, en lui confiant une mission très particulière : redorer l'image des Etats-Unis dans le monde. C'est donc l'expression d'une multinationalité a minima et a posteriori qui est ici mise en œuvre.

2. A contrario, pour les autres Etats, la multinationalité est autant une obligation pour partager le fardeau et restaurer des capacités d'action qu'un outil pour accroître la légitimité des interventions.

La France au sein de l'Union européenne fournit un exemple : il s'agit, par le biais de l'UE de retrouver les moyens de ses ambitions. Les tentatives françaises de promouvoir une défense européenne témoignent, en première analyse, d'une volonté à la fois économique et politique, de retrouver un certain poids sur la scène internationale. Cette démarche s'appuie à la fois sur une contrainte financière _comment disposer d'un outil militaire crédible en consacrant moins de ressources à la défense_ et sur un consensus politique _comment défendre les valeurs humanistes en Europe et au-delà.

En Europe, le poids croissant des opinions publiques et leur hostilité affirmée à toute intervention qui n'aurait pas reçue la bénédiction de l'ONU conduit nos dirigeants à tenir le plus grand compte de leurs réserves. Le gouvernement espagnol de Jose Maria Aznar témoigne de cette réalité. Pour autant, l'emploi de supplétifs de pays pauvres pour intervenir dans des crises jugées stratégiquement mineures est également de plus en plus fréquent.

II. Pour autant, la persistance de stratégies nationales demeure et ne peut être occulté

1. Les stratégies nationales précèdent par essence une éventuelle stratégie multi nationale quelle que soit son enceinte d'élaboration

Il convient, même si cela semble une évidence, de ne pas occulter le fait que la stratégie nationale précède toute action multinationale. En effet, les acteurs existent d'abord par eux-mêmes et cherchent à formuler des buts propres. Il convient donc de ne pas confondre les moyens de tenter de réaliser une stratégie et ses buts propres.

2. La sensibilité des acteurs demeure très différente d'un pays à un autre

En prenant le cas particulier de la Chine, il est possible de mesurer les limites des approches multinationales : ainsi, toute tentative de Taiwan d'obtenir son indépendance constitue pour la Chine une ligne rouge qu'aucune pression internationale ne peut effacer.

De même, les dirigeants Nord-coréens semblent subir une très forte pression internationale sans renoncer le moins du monde à leur stratégie nucléaire.

III. En réalité, le véritable enjeu est donc de savoir comment, dans un cadre multilatéral ou multinational qui s'impose à lui, chaque acteur étatique peut au mieux défendre sa position et ses intérêts.

1. L'approche multilatérale est a priori incompatible avec une action rapide

Le recours au consensus, règle de base dans la plupart des enceintes internationales peut paralyser l'action. Une réforme du CSNU sera sans doute appuyée par les EU car les risques de blocage du système sont accrus en même temps que sa légitimité et sa représentativité augmentent. De plus, il n'existe pas encore d'opinion publique mondiale ce qui peut engendrer une légitimité à géométrie variable

Par ailleurs, en pratique quand se pose réellement la question de participer à une opération, personne ne se bouscule au portillon, y compris les plus farouches défenseurs du multilatéralisme que nous sommes.

2. Elle permet néanmoins d'éviter de nombreux écueils

En revanche, une telle approche permet d'éviter l'effet tunnel et la focalisation sur une mauvaise justification comme dans le cas des ADM en Irak. Plus qu'une contrainte technique, l'approche multilatérale (ou multinationale) est pleinement cohérente dans le cas français. En effet, elle est en phase avec le projet politique : quel but cherche-t-on à atteindre ? Par quelle voie (la force ou la persuasion). Au-delà, le cadre d'emploi doit être clairement défini et compatible avec ces valeurs. Il n'est ainsi pas anodin que les combinaisons oranges des otages occidentaux décapités en Iraq soient identiques à celles des détenus de Guantanamo ou d'Abou Grahb.

* * *

En conclusion, il y a plus que jamais la place pour des stratégies nationales dans un monde unipolaire. La différence tient simplement au nombre d'acteurs capable de les mettre en œuvre et à l'habileté des dirigeants pour convaincre les autres du bien-fondé de leur stratégie ! Les différentes approches du multilatéralisme résultent en réalité d'analyses profondément divergentes qui séparent les Etats : à des Etats-Unis encore traumatisés par le 11 septembre et qui, en toute bonne foi, tentent de mobiliser la communauté internationale dans un combat qu'ils mèneront coûte que coûte, il est possible d'opposer certains Européens, dont la France, qui affichent une solidarité de façade mais qui, en définitive, ne croit pas pour des raisons historiques et politiques au danger pour eux-mêmes de ce terrorisme. En étant cynique, et en forçant un peu le trait, les dirigeants européens, et leurs opinions publiques, préfèrent continuer à consacrer leurs efforts financiers en interne dans le domaine social et laisser les Etats-Unis s'embourber dans le domaine militaire sur les théâtres du Moyen-Orient.